

**DEPARTEMENT DE  
LA HAUTE-SAVOIE**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**ARRONDISSEMENT DE  
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ANNEMASSE – LES  
VOIRONS – AGGLOMERATION**

**SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA 74100 ANNEMASSE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU**

**OBJET :**

**DEMANDE DE SUBVENTION  
DANS LE CADRE DE LA  
DOTATION DE SOUTIEN A  
L'INVESTISSEMENT PUBLIC  
LOCAL 2017 - PROJET DE  
CREATION DU PARKING  
RELAIS DES CHASSEURS  
SUR LA COMMUNE DE  
CRANVES-SALES**

**Séance du 09 mai 2017**

**Convocation du 02 mai 2017**

**Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 18**

**Président de séance : Monsieur Christian DUPESSEY**

**Secrétaire de séance : Monsieur Antoine BLOUIN**

**Membres présents à la séance : Mme CATASSO,**

**MM. BLOUIN, BOCCARD, BOSLAND, BOSSON, BOUCHER,  
DUPESSEY, LAMBERT, LETESSIER, MAIRE, SOULAT**

**N° B-2017-138**

Contexte et objectifs du projet

Annemasse Agglo porte une politique ambitieuse en matière de mobilité avec un développement important de nouvelles infrastructures de transports en commun structurantes :

- Prolongement d'une ligne de tramway genevoise (mise en service prévue en 2019),
- Jonction des réseaux ferroviaires français et suisse (projet CEVA) et déploiement en 2020 d'une nouvelle offre ferroviaire en direction de Genève et du nord de la Haute-Savoie (Léman Express).

C'est dans le cadre de ce schéma de mobilité global que le bus à haut niveau de service (BHNS) Tango a été réalisé. En complément de ce déploiement de nouvelles infrastructures, l'objectif est d'aménager des parkings relais (P+R) aux portes de l'agglomération dont le P+R « Chasseurs » au terminus du BHNS sur la commune de Cranves-Sales.

L'intérêt de ce projet est d'offrir un accès rapide à la gare d'Annemasse, au Léman express et au futur tramway via le BHNS (10 minutes de trajet en BHNS avec une fréquence élevée – un bus toutes les 9 minutes) pour les territoires périurbains situés en périphérie de l'agglomération d'Annemasse : territoires du Chablais en aval de Perrignier et autour de Douvaine, territoires de la vallée verte, de la vallée du Giffre et de la basse vallée de l'Arve (secteurs des quatre rivières notamment). L'aménagement du P+R permettra ainsi de capter une partie de flux de trafic venant de l'Est et à destination du centre d'Annemasse aux heures de pointe.

Les objectifs du projet de BHNS et des P+R aux terminus sont :

- De renforcer l'offre de transport en commun de l'agglomération par le développement d'une ligne compétitive avec une forte fréquence et des temps de parcours réduits ;
- De limiter le trafic en cœur d'agglomération en favorisant le report modal aux portes de l'agglomération et d'améliorer ainsi la qualité de vie des habitants (bruit, pollution, santé...)
- De proposer une offre globale de transport en commun et de stationnement à un coût raisonnable par rapport au coût d'un déplacement en voiture individuelle et d'un stationnement en centre-ville.

Affiché le :

**"Acquitté en PREFECTURE le:" 09/05/2017**

### Objet de la demande de subvention

Le présent dossier concerne l'ensemble des études et des travaux d'aménagement relatifs à la création de ce P+R, à savoir la voie de desserte du terminus BHNS, la station terminus et 250 places de stationnement.

### La demande de subvention

Le montant des dépenses subventionnables s'élève à 2 033 642 € HT, réparties de la façon suivante :

- Dépenses de Maîtrise d'Ouvrage = 190 000 € HT
- Dépenses d'Investissement = 1 843 642 € HT

Le taux d'intervention de l'Etat sur l'opération est fixé à 30 %. La subvention sollicitée est de 610 093 €.

Dépenses en € HT	Recettes en € HT
Dépenses Maîtrise d'Ouvrage ..... 190 000 €	• <b>Subventions acquises</b>
Dépenses d'Investissement ..... 1 843 642 €	• <b>Conseil Départemental (50 %)</b> ..... 1 016 821 €
	• <b>Subventions sollicitées</b>
	• <b>Etat</b> Dotation soutien investissement public local (30%) ..... 610 093 €
	• Autofinancement Annemasse Agglo (20 %) ..... 406 728 €
<b>TOTAL..... 2 033 642 € HT</b>	<b>TOTAL..... 2 033 642 € HT</b>

Le Bureau Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à solliciter auprès de Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie, la subvention de 610 093 € dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement public local 2017 pour le projet de création du parking relais des Chasseurs sur la commune de Cranves-Sales,

AUTORISE Monsieur le président à signer tout document lié à cette demande de subvention.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président,  
Christian DUPESSEY



Affiché le :

**"Acquitté en PREFECTURE le:" 09/05/2017**